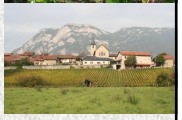

GESTION DURABLE DES TERRITOIRES VITICOLES

Joël ROCHARD
Institut Français de la Vigne et du Vin
Pole National
Développement Durable
joel.rochard@vignevin.com

Le paysage agraire est « la projection du vouloir humain sur la partie superficielle de l'écorce terrestre », Jean Bruhnes (1912)

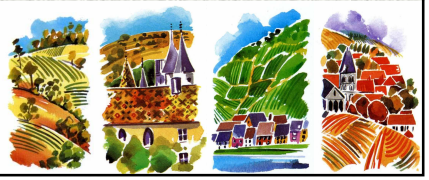

ENJEUX IMAGE

Terroir : valeur symbolique émotionnelle, affective

Nous sommes ce que nous mangeons. La méconnaissance de ce que nous avons dans notre assiette ou notre verre conduit à une perte d'identité mais heureusement, le terroir restaure le lien entre le consommateur et l 'aliment. Les valeurs symboliques de l 'aliment sont celles du terroir. Mais attention toute contamination du terroir, physique, chimique, biologique ou visuelle contaminera le produit dans l 'esprit du client

S. MICHEL

Définition "Terroir": OIV 20

Le « terroir » vitivinicole est un concept qui se réfère à un espace sur lequel se développe un savoir collectif des interactions entre un milieu physique et biologique identifiable et les pratiques vitivinicoles appliquées, qui confèrent des caractéristiques distinctives aux produits originaires de cet espace.

Le « terroir » inclut des caractéristiques spécifiques du sol, de la topographie, du climat, du paysage et de la biodiversité

NOTION D'EXTERNALITE

La fonction strictement économique d'un territoire est de produire un bien qui est valorisé par son prix de vente. Ainsi, les raisins sont transformés en vin dont la commercialisation conditionne le chiffre d'affaire d'une exploitation. Mais l'intégration de la durabilité de l'économie associe également les effets territoriaux, sociaux et environnementaux de cette production caractérisée par la notion d'externalité.

NOTION D'EXTERNALITE

Les externalités négatives qui conduisent éventuellement à des coûts pour les citoyens ou les collectivités territoriales (nécessité par exemple de traiter l'eau pour la potabiliser)

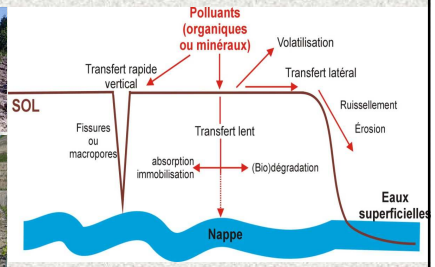

Mécanismes de transfert des polluants

joel.rochard@vignevin.com

NOTION D'EXTERNALITE

Les vignobles peuvent comporter des effets positifs sur les territoires (limitation des incendies, maintien d'une vie rurale) et parfois attractif vis-à-vis du tourisme (paysage, accueil à la cave) non rémunérée par le prix de vente, à l'exception éventuellement d'un bénéfice image. Ainsi, à l'extrême, les vignobles de forte pente qui contribuent à la richesse patrimoniale de certaines régions viticoles dont les coûts de production sont élevés, peuvent être abandonnés sans une politique volontariste des institutionnels régionaux, nationaux ou européens associée à des outils économiques

joel.rochard@vignevin.com

DEFINITION DU PAYSAGE

Le paysage constitue « une médiation entre le monde des choses et celui de la subjectivité humaine »
Augustin BERQUE

« Le paysage ne vaut que par celui qui le regarde »
Charles BAUDELAIRE

PAYSAGE: Partie de territoire telle que perçue par les populations dont le caractère résulte de l 'action des facteurs naturels et/ou humains et de leur interrelation (Source : convention européenne du paysage, 2000)

- aspect fonctionnel (intégrateur) : vigne, milieu naturel, architecture, patrimoine
- perception : aspect subjectif

APPROCHE SENSIBLE DU PAYSAGE

Les géographes, depuis longtemps, "décrivent" ou analysent les paysages. Mais leur vision semble réduite, le plus souvent, à un inventaire raisonné de certaines formes et, au mieux, à la chronologie régressive de leur genèse. Cette perspective n'inclut pratiquement jamais ni l'esthétique des paysages, ni la manière dont ils sont perçus ou interprétés.
Armand FREMONT

Patrimonio Corse

Pic Saint Loup

joel.rochard@vignevin.com

Paysages viticoles du monde

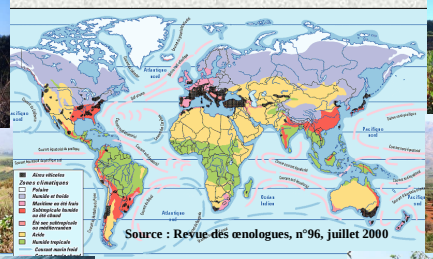

UN PATRIMOINE EN DANGER

« Pour que les paysages fassent naître de la beauté, ils doivent demeurer vivants. Mais il est nécessaire aussi d'en contrôler l'évolution, afin d'éviter des destructions irrémédiables.«
Patrice BOLLON

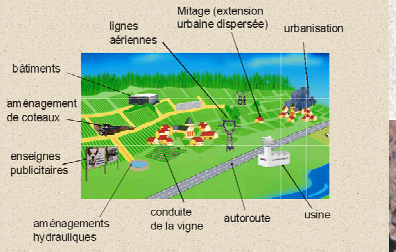

Sources d'agression des paysages

OUTILS DE DEMARCHES PAYSAGERES

La qualité des paysages de vignobles bien entretenus valorise l'image commerciale des vins concernés au profit des viticulteurs et améliore le cadre de vie des habitants et des visiteurs.
Ainsi le paysage constitue une clef d'entrée efficace au service d'un développement durable des territoires viticoles.
Régis AMBROISE
www.agriculture-et-paysages.fr

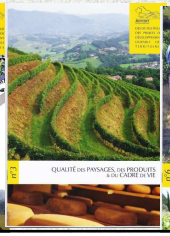

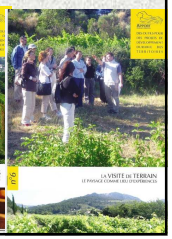

Classement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

- **Création UNESCO en 1945 :**
  Construire la paix dans l'esprit des hommes

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

- **Adoption de la Convention sur le patrimoine mondial en 1972**
  - → **Richesse et diversité du patrimoine <u>naturel</u> et <u>culturel</u> mondial**
  - → **Identification, protection et préservation de sites <u>universels exceptionnels</u>**

PATRIMONIO MUNDIAL · WORLD HERITAGE · PATRIMOINE MONDIAL

Classement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

- 4 sites viticoles majeurs classés en paysages culturels :
  - l'ancienne juridiction de Saint-Emilion en France
  - La vallée du Haut-Douro au Portugal
  - La côte de Tokaj en Hongrie
  - --Lavaux en Suisse
- Autres paysages culturels pour lesquels la vigne joue un rôle majeur :
  - Portovenere, Cinque Terre et les îles (Palmaria, Tino et Tinetto)
  - Wachau en Autriche
  - le Val de Loire en France
  - La vallée du Haut-Rhin moyen en Allemagne

joel.rochard@vignevin.com

LA CHARTE DE FONTEVRAUD EN FAVEUR DES PAYSAGES VITICOLES

Joël ROCHARD , Aurélie LASNIER , Carine HERBN

Organisation
C. ASSELIN
C. FLANZY

-Engagement d'études et d'actions en faveur de la qualité des paysages

-Participation à un réseau de sites engagés dans des démarches de valorisation du paysage

-Reconnaissance de l'excellence de la démarche mise en œuvre

joel.rochard@vignevin.com

PREALABLES

1. Mise en place d'un groupe de réflexion réunissant viticulteurs, élus, agents de développement, organismes de tourisme
2. Réalisation d'un diagnostic paysager partagé : caractéristiques identitaires de la région, atouts, contraintes, évolutions prévisibles, enjeux
3. Accord sur les principes d'aménagement du territoire
4. Définition d'un programme d'action

joel.rochard@vignevin.com

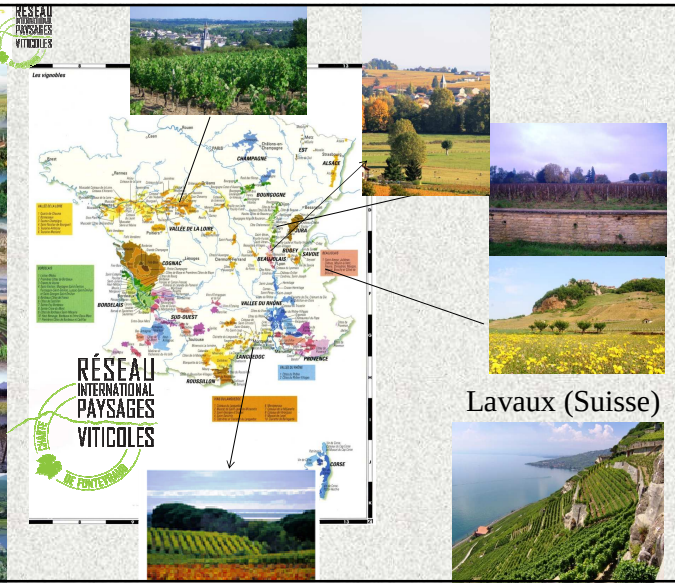

Lavaux (Suisse)

www.charte-de-fontevraud.org

joel.rochard@vignevin.com

LIFE+ BioDiVine

LIFE08 NAT/F/000584

BioDiVine
Demonstrating biodiversity in viticulture landscapes

Démonstration de la biodiversité fonctionnelle dans les paysages viticoles

www.biodivine.eu

joel.rochard@vignevin.com

LIFE+ BioDiVine LIFE08 NAT/F/000584

www.biodivine.eu

BioDiVine
Demonstrating biodiversity in viticulture landscapes

- **Sept sites de démonstration en France, Espagne et Portugal:**

❖ FR: Limoux, Saint-Emilion, Costières de Nîmes. Bourgogne, Champagne (partenaire associé)

❖ ES: Rioja, Penedes.

❖ PT: Alto Douro.

❖ + un site de référence à Saumur Champigny.

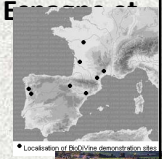
Localisation of BioDiVine demonstration sites

joel.rochard@vignevin.com

Mesure RBA
Source ENITA Bordeaux
M Van HELDEN J GUENSER

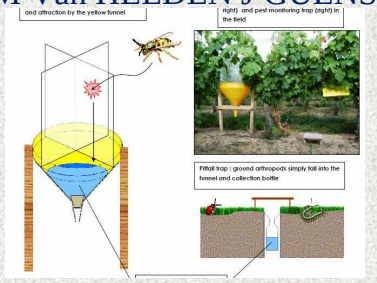

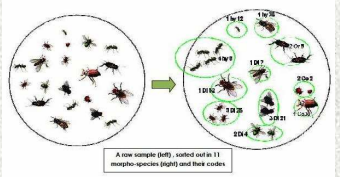

joel.rochard@vignevin.com

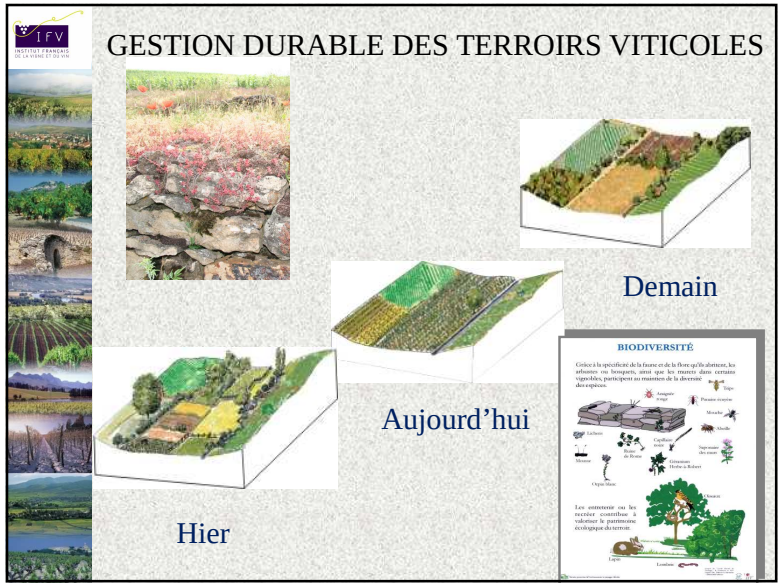
GESTION DURABLE DES TERROIRS VITICOLES
Demain
Aujourd'hui
Hier
BIODIVERSITÉ

RESEAU INTERNATIONAL PAYSAGES VITICOLES
Nous ne faisons qu'emprunter les terroirs et les paysages de nos enfants
MERCI DE VOTRE ATTENTION